

Edito



Madame, Monsieur,

Alors que nous sortons à peine de la crise sanitaire et que la pression internationale liée au conflit Russo-Ukrainien est toujours aussi forte nous devons affronter une inflation sans précédent depuis 30 ans.

Elle est principalement due à l'augmentation des prix de l'énergie en raison d'une forte spéculation sur ces produits.

Rien ne justifie de telles augmentations.

Les filets de sécurité mis en place par l'Etat et les différents plans de sobriété ne suffiront pas à faire face et amoindrir le choc.

Il nous faudra faire évoluer nos habitudes de consommation. Particuliers, entreprises, collectivités nous sommes tous impactés.

A ce jour nous n'avons pas une connaissance exacte des tarifs de l'énergie qui nous seront appliqués en 2023. L'augmentation serait comprise entre 2,5 et 5 fois les prix actuels...

Déjà des mesures ont été mises en place pour limiter nos consommations. Par exemple la réhabilitation des équipements sportifs de la zone de loisirs et la rénovation de la salle des fêtes en bâtiment basse consommation ont permis de diviser les consommations de gaz par près de quatre.

D'autres décisions seront prises dans les prochaines semaines, notamment concernant l'éclairage public, en étant vigilants à ne pas remettre en cause la qualité et les services qui vous sont proposés par la ville.

Très sincèrement,

Le Maire,

Christophe SONREL

Au Conseil Municipal du 26 septembre

Un soutien sans faille aux associations

Comme chaque année et malgré les contraintes financières, la majorité municipale a reconduit les subventions aux associations du territoire. La subvention attribuée aux associations caritatives a été revalorisée au vu du contexte difficile auquel elles font face. 52 associations sont aujourd'hui soutenues financièrement, en plus du prêt de matériel ou de salles.

⇒ Liste des montants attribués dans le compte rendu du conseil municipal du 26 septembre 2022 sur www.damelevieres.fr



Soutien à la formation BAFA des jeunes

Sur proposition de la commission Enfance et Jeunesse, le conseil a décidé d'aider les jeunes du territoire prêts à se former pour devenir animateurs et animatrices en centre aéré. Une idée gagnant-gagnant pour permettre aux jeunes Damelebiens d'entrer dans le monde du travail et d'enrichir leur CV tout en permettant aux centres d'accueil des enfants et jeunes de Damelevières de recruter des animateurs formés toute l'année !

Un engagement réciproque de la ville et du jeune :

1) Les bénéficiaires

- Condition d'âge : être âgé de 17 à 25 ans.
- Critère de lieu d'habitation : habiter Damelevières.
- Critère de nombre : maximum 2 candidats / an
- Critère d'engagement local : priorité sera donnée aux candidats ayant déjà travaillé comme non diplômés dans les structures d'accueil de la commune, avec un bon bilan, puis dans un second temps aux candidats déjà engagés dans des associations du territoire.

2) Engagement moral du candidat

- Terminer son BAFA avant l'été suivant.
- Faire le stage pratique au sein des accueils municipaux
- Une fois diplômé, s'engager à travailler dans les structures d'accueil 8 semaines dont minimum 3 l'été, ou rembourser le montant de la formation.

3) Engagement financier

La collectivité prendra en charge le coût de la formation déduction faite des aides accessibles aux candidats (communauté de communes, département) et dans la limite d'un plafond prédéfini :

- Pour le stage théorique de base, en demi-pension 450€ maximum, en internat 580€ maximum ;
- Pour le stage d'approfondissement à hauteur d'un montant plafond de 350€, 650€ si internat.

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge.

Les formations peuvent être réalisées en demi-pension ou en internat, l'internat étant une option à privilégier pour son intérêt d'un point de vue pédagogique.

Au Chalet de Bussang

Les tarifs pour l'accueil des vacanciers au Chalet municipal de Damelevières à Bussang ont été adoptés au dernier conseil municipal (tarif par nuit) – Tarifs complets sur www.damelevieres.fr/chalet-de-bussang/



- Pension Complète :
Adulte 46 € Enfant – 12 ans 35 €
- Demi-Pension :
Adulte 37 € Enfant – 12 ans 27 €
- Gestion Libre 24 €
- Gestion Libre jour/nuitée nette 15 €
- Moins de 2 ans Gratuit.

Recettes et dépenses liées à la forêt communale

L'exploitation de la forêt communale en 2022 a engendré des dépenses à hauteur de 8 585.02€ et des recettes à hauteur de 28 118.83€. Soit un solde positif de 19 533.81€, un solde particulièrement élevé dû aux ventes de bois qui ont fortement augmenté cette année.

Ouvert à tous !

Les séances du conseil municipal sont publiques.

Prochaines réunions :
14 novembre et 12 décembre.

Aménagement de la Zone de Loisirs

Donner une cohérence au site

Depuis plus d'un an, la municipalité réfléchit au projet d'aménagement global de notre zone de loisirs. En effet ces dernières années, progressivement, l'ensemble des équipements de la zone ont été rénovés et c'est aujourd'hui sur les aménagements extérieurs et la circulation au sein de la zone qu'il s'agit de s'attaquer.

Créer le projet avec les acteurs du terrain

Pour cela, il était nécessaire de travailler en concertation avec les différents clubs et personnes utilisant la zone au quotidien. Un groupe de travail a donc été largement ouvert aux associations de la zone, aux bénévoles et aussi aux jardiniers des chenevières, afin de partager les points de vue et les besoins sur la zone.

Plusieurs réunions ont été nécessaire pour élaborer un plan global autour plusieurs axes :

- Maitriser les accès, la circulation et le stationnement dans et autour de la zone
- Pérenniser les différentes activités sur le site aussi bien de jardinage, artisanales que sportives.
- Renforcer l'attractivité de la dimension « loisirs » de cette zone en ciblant les manques.

Objectifs : convivialité, sécurité et attractivité

Cet aménagement est trop vaste pour être porté en une seule fois par la commune. Ainsi, un découpage en plusieurs phases est prévu. La phase 1 se concentre sur l'espace situé entre le terrain de foot et la salle du Galaxy.

Il s'agit d'une intervention qui prévoit à la fois l'installation d'équipement de loisirs et l'aménagement des espaces. :

- Créer une place centrale en déplaçant ou supprimant des clôtures
- Installer un terrain multi sport, ceinturé par une piste d'athlétisme, accompagné d'agrès entre le Galaxy et le terrain de foot
- Installer 3 aires de jeux pour enfant : une pour les moins 8 ans et deux pour les 8 à 12 ans.
- La plantation d'arbres et la pose de bancs compléteront le côté convivial de l'ensemble.

A terme de l'autre côté de chemin devrait se trouver une zone en enrobé pour permettre le fonctionnement du Galaxy.

Pour que les personnes à mobilité réduite puissent utiliser les bancs nouvellement installés, un passage stabilisé sera créé pour traverser la zone en trappe.

Le long du Galaxy, une clôture brise vue en bois naturel, toujours pour l'esprit campagne, sera installée, avec un large portail, pour le passage des véhicules municipaux sans que ceux-ci soient visible depuis le nouvel aménagement, et pour assurer le rôle de sorties de secours du Galaxy lorsque celui-ci fonctionne.



Cadre de vie

Accueil des Nouveaux Habitants ...

Comme chaque année, les familles récemment arrivées dans la commune ont été accueillies en mairie à l'Espace Nelson Mandela le samedi 1^{er} octobre.

Un moment convivial pendant lequel le maire et les élus leurs ont présenté notre ville, ses atouts et ses divertissements.

Une belle matinée d'échanges !



Concours des Maisons Fleuries

Cette année le fleurissement des jardins était magnifique et le jury du concours des maisons fleuries s'est fait plaisir lors de son passage dans les rues de la ville malgré la sécheresse. Quelques photos pour le plaisir des yeux... Samedi 5 novembre a eu lieu la traditionnelle remise des prix du Concours des Maisons Fleuries.

La commune félicite chacun et chacune d'entre vous et vous remercie d'embellir chaque année notre jolie ville !
Merci également à l'équipe des Espaces Verts de la ville pour leurs créations annuelles !

Catégorie Maisons Individuelles

Mr LAPOULE B. et Mme PETIT I. 1^{er} prix

Mr et Mme COLIN JC 2^{ème} Prix

Mme BOURGUIGNON H. 3^{ème} Prix

Catégorie Cités

Mr et Mme HEILLIETTE L. 1^{er} Prix

Mme GRAND M. 2^{ème} Prix

Mme GRUCKER J. 3^{ème} Prix

Catégorie Balcon

Mr et Mme CHAUVOT R. 1^{er} Prix

Mme ENTZMANN C. 2^{ème} Prix



Concours des Etoiles de Noël ...Des fêtes sous le signe de la sobriété énergétique !



« En raison de la crise énergétique le concours des « Etoiles de Noël » va se dérouler différemment cette année, explique Yannick GRUCKER, conseiller municipal en charge du prix des Etoiles de Noël.

En effet, la commune a choisie de privilégier les décorations de journée qui restent plus écologiques et moins onéreuses pour les habitants.

Lors de son passage **le Samedi 10 Décembre de 12h à 20h**, le jury privilégiera les décorations non électriques.

Si vous souhaitez participer au concours n'oubliez pas de vous inscrire **avant le 1^{er} décembre**.

Merci par avance à toutes et tous pour vos participations ! »

Inscription via le questionnaire en ligne sur www.damelevieres.fr ou en mairie au 03.83.75.70.77.



Solidarité

Une journée à Abreschviller le Mardi 06 septembre 2022

Le voyage traditionnel des aînés de la ville de Damelevières offert par le CCAS et la municipalité pour les personnes de 65 ans et plus a eu lieu mardi 06 septembre.

Un joli succès pour cette journée qui a réuni 165 participants par un temps estival. Au programme, visite en train à vapeur touristique d'Abreschviller, visite de la distillerie du castor avec dégustations de liqueurs, whisky et une nouveauté, un pastis local et repas pris à l'auberge de la forêt dans un cadre magnifique. Une journée conviviale qui s'est déroulée dans la bonne humeur !



Vie pratique

Recensement Citoyen Obligatoire



En vue de procéder au recensement citoyen, *les jeunes nés entre Octobre et Décembre 2006* sont invités à prendre rendez-vous en Mairie.

Plan Hivernal 2022 – 2023



Le Plan Hivernal est enclenché depuis le 1er novembre. Vous avez plus de 65 ans ou vous êtes en situation de handicap, pensez à venir vous inscrire sur le registre Plan Hivernal :

En mairie ou téléphonez au 03.83.75.70.77.

Cimetière



Comme chaque année à l'approche de la Toussaint, des écriteaux ont été déposés sur les concessions arrivées à échéance (voir plan à l'entrée du cimetière). Les concessionnaires ou ayants droits sont invités à se présenter en mairie aux horaires d'ouverture afin de les renouveler.

Calendrier Jours de Chasse sur le domaine Communal



Samedi 19 novembre
Samedi 03 Décembre
Samedi 17 Décembre
Jeudi 29 Décembre
Lundi 16 Janvier 2023

Vie économique



Terre d'Equilibre est un nouvel espace Santé et Bien-être sur Damelevières et au-delà. Amélie vous accueille et vous propose des séances Reiki pour adultes, enfants et les animaux, des séances de luminothérapie relaxante PSIO. Jean-Christophe vous accueille et vous propose des conseils et un suivi en Naturopathie, aromathérapie, phytothérapie, EFT (Techniques de libération émotionnelle), psychologie, relation d'aide, énergétique, techniques manuelles, médecine quantique - pour les adultes et enfants dès 3 ans, des séances de kinésiologie SEA, des massages du dos régénérants.

Espace Terre d'Equilibre 22 rue Edith Piaf - 54360 Damelevières
espace-terredeequilibre@protonmail.com Facebook : Terre d'Equilibre
Amélie JEANDON : 06-67-00-58-46 -Jean-Christophe JEANDON : 06-84-53-46-88

Expression des conseillers minoritaires

Mesdames, Messieurs,

Vous connaissez le verger partagé ? Il n'en a que le nom car peu de fruits sont partagés. Il faudrait moins d'arbres, mieux choisis, mieux adaptés, plus productifs et d'une beauté remarquable. Vous rêvez d'un pique-nique à l'ombre de ces arbres. La fauche tardive rend ce petit plaisir impossible ! Débattons-en ! Tout comme les particuliers, la crise énergétique impactera considérablement le budget communal et nous devons engager un débat municipal à ce sujet. Au regard de l'évolution des coûts de l'énergie il nous semble urgent de mener une réflexion de fond sur la pertinence des différents moyens de chauffage et dispositifs d'éclairage utilisés. Aux dernières élections nous proposons d'investir dans une centrale photovoltaïque municipale. Pour exemple la cité voisine, Blainville s'est équipée en éclairage LED avec une consommation réduite de 75 % ; ses écoles sont équipées de panneaux photovoltaïques. Vos idées nous intéressent !

Armelle Garillon, Olivier Dargent

Un Halloween bien coloré à Damelevières

Les enfants des **P'tits Loups** ont passé une semaine fantastique à Poudlard, l'école d'Harry Potter. Ils se sont transformés en petits sorciers toute la semaine.



Au Foyer des Jeunes, une semaine fantastique couronnée d'un succès amplement mérité !

Les adolescents ont créé une multitude de décors. Des bâches peinture ont revêtu les murs du foyer. Des chauves-souris, couronne d'œil, boccas de formol, mannequins et tant d'autres décors ont transformé le foyer. Certains ont créé des gâteaux, des boissons dans le thème qui ont permis de reconforter les équipes qui ont réussi à traverser le manoir avec bravoure.

D'autres ont imaginé, créé et animé un escape-game pour faire vivre une aventure passionnante à toutes les équipes. Un travail digne d'un vrai créateur d'escape- game ! Et pour finir, les maquillages. Un groupe de maquilleuses a transformé les adolescents en zombies



Les Baskets Solidaires !

Retour en image sur une journée de folie lors de la 2^{ème} édition de l'Halloweekiden organisée par Les Baskets Solidaires sur la zone de loisirs à Damelevières. Tous étaient au rendez-vous pour un échauffement effrayant proposé par Anne-Sophie Antoine. Merci à tous pour votre engagement merci également à CN-EVENT pour la décoration et l'organisation de la Marche de la Trouille qui a compté plus de 300 marcheurs petits et grands qui sont venu braver la terreur du manoir hanté !!!



VILLE DE DAMELEVIÈRES
de quoi s'y plaire!

Comité des Fêtes Damelevières

Les Foulées de Damelevières

TROPHÉE SPORT LOISIRS



Départ :
Zone de Loisirs de Damelevières

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022

PROGRAMME		
14h00	Poussinets (G et F)	750 m 2014 et après
14h15	Poussins (G et F)	1500 m 2012 et 2013
14h30	Benjamins (G et F)	1950 m 2010 et 2011
14h35	Marche	Idem course des As mais en contre sens de celle-ci Toutes catégories
14h45	Minimes (G et F)	2600 m 2008 et 2009
15h15	Course des As	9800 m Cadets (H et F) : 2006 et 2007 Juniors (H et F) : 2004 et 2005 Seniors 1 (H et F) : de 1994 à 2003 Seniors 2 (H et F) : de 1984 à 1993 Vétérans 1 (H et F) : de 1974 à 1983 Vétérans 2 (H et F) : de 1964 à 1973 Vétérans 3 (H et F) : de 1954 à 1963 Vétérans 4 (H et F) : de 1944 à 1953 Vétérans 5 (H et F) : 1943 et avant
	De Cadets (H et F) A Masters (H et F)	

Tarif inscriptions jusqu'aux minimes : 3 €
Tarif inscriptions adultes : 7 €

Certificat médical obligatoire ou licence sportive

Organisation : Comité des Fêtes de Damelevières – ACBD Basket

DAMELEVIÈRES

Soirée

Beaujolais



Assiette de charcuterie
Fromage



Jeu de 17 novembre

Salle des Fêtes de Damelevières
à partir de 19 h

Animée par CN-EVENT

Réservation au 06 93 35 37 69

Organisé par le Comité des Fêtes

66 DAMELEVIÈRES
Dimanche 20 novembre

LOTO

4 euros le carton
10 euros les 3 cartons
18 euros les 8 cartons

Bons d'achats
Nombreux lots
et toujours les
surprises de Bruno.

3

Animé par
BRUNO

Salle des Fêtes

Organisé par le Comité des Fêtes
Réservations Vincent 06 25 32 71 68
SMS DE PREFERENCE
NOUVEAU
Paiement CB possible
Chèques non acceptés
Ouverture des portes à 13 h 00
1er tirage à 14 h 00

12

DAMELEVIÈRES - GALAXY Zone de Loisirs

MARCHÉ de la SAINT-NICOLAS

Et bourse aux jouets

Dépot de jouets
Mercredi 24 et jeudi 25
de 17 h 15 à 19 h

Vendredi 25 Novembre
* 16 h à 18 h
Samedi 26 Novembre
* 14 h à 18 h 30
Dimanche 27 Novembre
* 14 h à 18 h 30

Marché Fermier
à partir de 16 h vendredi 26,
vin chaud

Saint-Nicolas
sera présent
Dimanche de 15h30 à 16h30
Entrée gratuite

Artisanat varié et commerçants locaux

IPNS

Exposition - Espace Nelson Mandela

A l'occasion des 100 ans du monument aux morts, les jeunes du CMEJ ont travaillé d'arrache-pied à la réalisation d'une mini-exposition qui sera présentée à l'issue des cérémonies du 11 novembre et restera visible du 14 au 18 novembre de 16h à 18h Espace Nelson Mandela en mairie.

